

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a mandatory security requirement

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Centre de conf. du gov. services GC	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP760-140543/B	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 20140543	Date 2013-11-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-354-63629	
File No. - N° de dossier fg354.EP760-140543	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-11-18	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Churchill, Gerald	Buyer Id - Id de l'acheteur fg354
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3904 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Government Conference Center 2 Rideau Street Ottawa, Ontario	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question 22: Veuillez confirmer que TPSGC assurera ou non le Centre de conférences du gouvernement durant les travaux de construction et jusqu'à la fin de ceux-ci.

Réponse 22: Le Canada autoassure les risques liés aux biens immobiliers. Veuillez prendre note que le soumissionnaire retenu est toujours assujéti aux dispositions de la clause CG1.6 - Indemnisation par l'entrepreneur.

Question 23: Conformément à la police d'assurance en matière de pollution, la limite de la responsabilité doit être de 10 000 000 \$ par accident ou par incident suivant le total annuel. Pour se conformer à cette exigence, la limite de la responsabilité fait augmenter considérablement les coûts de l'assurance. Serait-il possible de réduire la limite de la responsabilité?

Réponse 23: Nous ne réduirons pas la limite de la responsabilité.

Question 24: Dans le cadre de référence, à la Section 4.5.17 Interruptions prévues des travaux, dans la deuxième phrase, on demande aux soumissionnaires de prévoir 300 heures par année pour les interruptions imprévues. Veuillez confirmer qu'il s'agit de 300 heures-personnes (par exemple, une interruption de 4 heures, pour 20 travailleurs sur le chantier serait égale à 80 heures) ou si les 300 heures s'appliquent à toute personne qui travaille sur le chantier lors d'une interruption.

Réponse 24: Par 300 heures on entend le nombre d'heures d'interruptions imprévues du projet, peu importe le nombre de travailleurs sur le chantier. Par exemple et dans le contexte de la question posée, une interruption de 8 heures représenterait 8 heures, peu importe qu'il y ait un seul travailleur ou 50 travailleurs sur le chantier lors de l'interruption.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES